

C

Résolution adoptée
Séance plénière du 9 mai 2023

Crise du secteur culturel : *l'urgence d'agir*

Déclaration du groupe Entreprises

De cette résolution, le groupe Entreprises se félicite de la prise en compte de l'importance économique de la filière des industries culturelles et créatives.

En France, plusieurs nouveaux modèles économiques ont vu le jour associant des entreprises du secteur privé marchand et des associations culturelles. Ils témoignent d'une évolution des pratiques en matière de financement et de soutien à la culture, avec une plus grande implication du secteur privé marchand dans la vie culturelle française. On peut citer le financement participatif qui contribue à une prise de conscience, les partenariats entre entreprises et associations culturelles, la naissance d'entreprises culturelles, le développement des contrats de filière territoriaux pour définir une stratégie commune en faveur d'un secteur culturel donné (cinéma, le livre, la musique, le spectacle vivant, etc.), en mettant notamment en place des dispositifs de financement et de soutien à la création.

Monsieur le rapporteur, vous avez su ici mettre en relief les grands enjeux de ce secteur, et ce de façon très pertinente. Il est nécessaire en effet de travailler à la mise en place d'une politique culturelle renouvelée. Soulignons notamment la durabilité, l'environnement, l'égalité Femmes-Hommes qui sont devenus des enjeux majeurs pour ce secteur : le groupe Entreprises partage la conviction que la culture joue un rôle important dans la promotion d'un comportement responsable et durable. Insistons aussi sur le fait que les entreprises peuvent s'adapter à ces changements technologiques et utiliser l'innovation pour stimuler la création culturelle.

Pour le groupe Entreprises, cette résolution doit être le premier pas d'un avis du CESE approfondi sur ces questions. Il suggère d'y inclure une réflexion spécifique sur la formation professionnelle dans le domaine culturel en veillant à ce que les salariés de la filière des Industries culturelles et Créatives puissent acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir et innover, ou encore sur la formation des métiers d'art. Il est aussi crucial de trouver des solutions pérennes pour financer la création et la production artistique : exemple du mécénat en renforçant la sensibilisation et la communication vis-à-vis des entreprises, ou encore en simplifiant les procédures. Enfin, le groupe Entreprises souhaite souligner l'enjeu majeur de l'ancrage territorial, tant pour les acteurs culturels que pour les territoires.

En remerciant le rapporteur pour ces travaux, **le groupe Entreprises a voté favorablement ce texte.**